Les tribunaux, le Privy Council et la profession juridique

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

La Supreme Court of the Straits Settlements

Le transfert fut suivi d'une réorganisation des tribunaux. Le Judicial Duties Act de 1867 créa la fonction de Chief Justice. En 1868, la Supreme Court Ordinance supprima la Court of Judicature of Penang, Singapore and Malacca et la remplaça par la Supreme Court of the Straits Settlements, la cour suprême des Établissements des Détroits.[1] La nouvelle juridiction était composée de juges professionnels. Cela mit fin à la participation du gouverneur et des Resident Councillors, source de frictions sous le régime des Chartes. La Courts Ordinance de 1873 attribua à la Supreme Court la compétence de siéger en tant que Court of Appeal.[2]

La juridiction grandit avec la colonie. Une ordonnance modificative de 1885 porta le nombre de juges à quatre : un Chief Justice et trois juges puînés (puisne judges). Une ordonnance de 1889 exigea que les appels soient entendus par trois juges au moins et tranchés à la majorité.[3] Après la fusion des jurys spéciaux et ordinaires en 1890, le premier procès pour meurtre devant un jury ordinaire eut lieu en décembre de la

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

même année.[4] Parmi les Chief Justices de la période figurent Sir Theodore Thomas Ford, nommé en mars 1886, et Edward Loughlin O'Malley, ancien Attorney-General de Hong Kong, entré en fonction en février 1890.[5]

Le Privy Council, juridiction suprême

Au-dessus de la Supreme Court siégeait à Londres le Judicial Committee of the Privy Council, qui connaissait des appels formés contre les décisions des tribunaux coloniaux. Le Privy Council reliait le système juridique colonial à la plus haute autorité judiciaire de l'Empire et assurait une certaine uniformité dans l'interprétation de la common law d'une colonie à l'autre. Sa décision de 1875 dans l'affaire *Yeap Cheah Neo v Ong Cheng Neo*, examinée dans la partie A, illustre son rôle dans la fixation des limites de la coutume locale.[6]

Pour les marchands et les investisseurs, le Privy Council constituait une garantie. Le plaideur qui doutait de l'impartialité ou de la compétence des tribunaux locaux pouvait, si l'enjeu était suffisant, porter l'affaire à Londres. Peu le faisaient, en raison du coût et des délais, mais cette possibilité renforçait la confiance dans le système. Le recours au Privy Council survécut à l'indépendance. Il ne fut aboli qu'en 1994, lorsque la Court of Appeal de Singapour devint la juridiction de dernier ressort, une évolution relatée dans la partie A.

La profession juridique

La profession juridique de la colonie se développa avec son commerce. Les advocates and solicitors, admis par la Supreme Court et exerçant au sein d'une profession unifiée, représentaient les marchands en justice et les assistaient dans leurs transactions. Une ordonnance de 1886 réglementa la taxation et le recouvrement de leurs honoraires.[7] Des cabinets fondés à l'époque coloniale, dont certains subsistent sous leur nom d'origine ou au sein de cabinets modernes, conseillaient les Agency Houses, les banques, les compagnies maritimes et les marchands chinois.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

À partir de la fin du XIXe siècle, un nombre croissant de Chinois des Détroits obtinrent en Angleterre la qualité de barrister et revinrent exercer à Singapour. Parmi eux figurait Song Ong Siang, futur historien des Chinois de Singapour.[8] Ces juristes faisaient partie du pont entre les communautés décrit au chapitre V de la partie A. Leur présence aida les marchands chinois à recourir aux tribunaux coloniaux et aux instruments du droit anglais, notamment les sociétés et les trusts, pour leurs entreprises et leurs familles.

Notes

1. Supreme Court of Singapore, « Celebrating 200 years of upholding the Rule of Law », judiciary.gov.sg (consulté en octobre 2026) : le Judicial Duties Act 1867 créa la fonction de Chief Justice ; la Supreme Court Ordinance 1868 « abolished the Court of Judicature of Penang, Singapore and Malacca and replaced it with the Supreme Court of the Straits Settlements ». ↩
2. Supreme Court of Singapore, « Celebrating 200 years of upholding the Rule of Law », judiciary.gov.sg (consulté en octobre 2026) : la Courts Ordinance 1873 « conferred on the Supreme Court of the Straits Settlements the jurisdiction to sit as a Court of Appeal ». ↩
3. « Chapter VIII: 1885–1890 », *Malaya Law Review*, vol. 11, n° 1, juillet 1969 : l'Ordinance 15 of 1885 porta le nombre de juges à quatre ; l'Ordinance 19 of 1889, section 6, exigea que les appels soient entendus « before not less than three Judges ». ↩
4. « Chapter VIII: 1885–1890 », *Malaya Law Review*, vol. 11, n° 1, juillet 1969, sur la fusion des jurés spéciaux et ordinaires par l'Ordinance 11 of 1890 et le premier procès pour meurtre devant un jury ordinaire en décembre 1890. ↩
5. « Chapter VIII: 1885–1890 », *Malaya Law Review*, vol. 11, n° 1, juillet 1969, sur les nominations de Ford (mars 1886) et d'O'Malley (février 1890). ↩
6. *Yeap Cheah Neo v Ong Cheng Neo* (1875) LR 6 PC 381 ; voir partie A, chapitre III. ↩

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

7. « Chapter VIII: 1885–1890 », *Malaya Law Review*, vol. 11, n° 1, juillet 1969 : l'Ordinance 17 of 1886 accorda aux praticiens du droit « certain rights, privileges, and duties … in reference to the taxation and recovery of their costs ». ↩
8. Song Ong Siang fut admis au barreau anglais et exerça à Singapour à partir des années 1890 ; il est l'auteur de *One Hundred Years' History of the Chinese in Singapore*, Londres, John Murray, 1923. ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com